

Mmes & MM les Conseillers Municipaux	Fonction	Présent/e	Absent/e Excusé/e	A donné pouvoir à :	Absent/e Non Excusé/e	Le quorum est-il atteint ?
Michel JOUAN	Maire	1				Quorum atteint
Violaine CATHELIER	1ère Adjointe	1				
Guy DOUAY	2ème Adjoint	1				
Céline BOUHIER	3ème Adjointe	1				
Jean-Marc GIGAREL	CM	1				
Gilbert AUFRAY	CM	1				
Magalie VIVIER	CM	1				
Thibault GICQUEL	CM	1				
Sandrine LE GUILLOUX	CM	1				
Aude NELLO	CM	1				
Jeanne STEPHAN	CM	1				
Totaux		11	0		0	
Secrétaire de la Séance :	Guy DOUAY			Date de la convocation :		01-sept-26
Le / la secrétaire de séance est désigné/e par le Conseil Municipal en vertu de l'article L2121-15 du CGCT						
Nombre de membres en exercice :	11			Nbre de membres présents :		11

2026 09 06 . 7.1 - DELIBERATION Portant Décision modificative N°02-2026 MEDIALEX, Absence crédit ouvert - Transfert crédit

Monsieur le Maire informe que les dépenses imputées au c/203 "Etudes" ont vocation à être intégrées au c/21x lorsque les travaux auxquels elles se rapportent sont terminés.

Cette intégration se comptabilise par opérations d'ordre par un titre au c/203-041 et un mandat au c/21x-041, pour le même montant.

Il s'avère une absence de crédit pour une dépense non prévue au « Budget Primitif » et Monsieur le Maire propose à son Conseil de réaliser l'opération de la manière suivante :

Décision Modificative N° 02/ 2026 – MEDIALEX		Article	Montants
Section Investissement	Dépenses	c/2033-41	-514,67 €
		c/2151-21	+514,67 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote à mains levées et, à l'unanimité des membres présents, approuve la « Décision modificative N°02/ 2026 NICOLAS Associés, Intégration des frais d'études » et donne mandat au maire pour transférer des crédits tels que présentés ci-dessus.

Vote à mains levées du Conseil Municipal :

- Voix pour : 11
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Documents

- DELIBERATION - Portant « Décision modificative N°02/ 2026 MEDIALEX » - Absence de crédit ouvert – Transfert de crédit

Pour Copie Conforme

Monsieur Guy DOUAY

Secrétaire de Séance

Date : 9.9.2026

Monsieur Michel JOUAN

Maire

